

12/07/81 du 22/11/1982
portant avis de la situation adminis-
trative de Madame SAMBA née BIKINDOU Marie
Paule, Administrateur de Santé de 1^{er} éche-
lon.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.

(/ISAS :

- (/u la Constitution du 6 Juillet 1979;
- (/u la loi n° 25/80 du 13/11/80 portant amendement de l'article 47 de la Constitution du 6 Juillet 1979;
- (/u la loi n° 15/62 du 3.2.62 portant statut général des Fonctionnaires de la République Populaire du Congo;
- (/u l'arrêté n° 2007/TF du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62/150/TF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;
- (/u le décret n° 62/195/TF du 5.7.62 fixant la hiérarchisation des diverses catégories des cadres;
- (/u le décret n° 62/196/TF du 5.7.62 relatif à la révocation des fonctionnaires des cadres de l'Etat;
- (/u le décret n° 63/50 du 15.2.65 fixant le statut commun des cadres administratifs de la Santé Publique de la République Populaire du Congo;
- (/u le décret n° 67/50 du 24.2.67 réglementant la prise d'effet au point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations, intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements;
- (/u le décret n° 74/470 du 31.12.74 abrogeant et remplaçant les dispositions du décret 62/196/TF du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires de la République Populaire du Congo;
- (/u le décret n° 79/154 du 4.4.71 portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
- (/u le décret n° 80/644 du 28.12.80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- (/u le décret n° 80/630 du 27.12.80 portant déblocage des avancements des agents de l'Etat;
- (/u le Rectificatif n° 81/016 du 26/1/81 au décret n° 80/644 du 28/12/80 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;
- (/u le décret 81/017 du 26/1/81 relatif aux intérim des Membres du Gouvernement;
- (/u le décret n° 80/225/TF/DGSP/DSAF/SP-82 du 16.5.80 portant reclassement et nomination de Madame SAMBA née BIKINDOU Marie Paule, Administrateur-Adjoint de Santé de 2^e échelon;
- (/u l'arrêté n° 2643/AS.S/DGSP/DSAF/SP-82 du 25.05.1981 portant promotion au titre de l'année 1979 des fonctionnaires des cadres des catégories AII et B des Services Administratifs de la Santé Publique;
- (/u la lettre n° 4344/DGSP/DSAF/SP.82 du 12.12.81 du Directeur des Services Administratifs et Financiers transmettant le dossier de l'intéressée;
- (/u la demande de l'intéressée en date du 25.10.81;

SECRET :

ARTICLE 1 : La situation administrative de Madame Marie Paule, Administrateur de Santé de 1^{er} échelon, des cadres de la catégorie II, hiérarchie I des services médicaux (Santé Publique), est révisée comme suit :

CATEGORIE II, HIÉRARCHIE II

- Intégrée et nommée Administrateur-Adjoint de Santé de 2^e échelon, Indice 780 pour compter du 14.12.77 (Arrêté n° 9667/MJT/BGTF/DFI du 6.12.77).

CATEGORIE A, HIÉRARCHIE I

- Titulaire de la Licence en Droit Session de 1977 et d'une attestation de Fin d'Etudes de l'Ecole Nationale de Santé Publique, est reclassée et nommée Administrateur de Santé de 1^{er} échelon, Indice 830, p/c du 23.1.80, date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son stage, ACC= néant (Décret n° 80/128/MJT/BGTF/DFI du 21.03-4/02 du 16.5.80)

CATEGORIE A, HIÉRARCHIE II

- Promue Administrateur-Adjoint de 3^e échelon, Indice 860, p/c du 14.12.79 (Arrêté n° 2643/MSAS/MSI/MSF/SP-SC du 25.5.81)

CATEGORIE A, HIÉRARCHIE II

- Promue Administrateur-Adjoint de 3^e échelon, Indice 860, p/c du 14.12.79

CATEGORIE A, HIÉRARCHIE I

- Titulaire de la Licence en Droit Session de 1977 et d'une attestation de Fin d'Etudes de l'Ecole Nationale de Santé Publique, est reclassée et nommée Administrateur de Santé de 2^e échelon, Indice 820, pour compter du 23.1.80, date effective de reprise de service de l'intéressée à l'issue de son stage, ACC= néant.

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, et de la solde à compter de la date de sa signature, sera enregistré, publié au J.O.R.C et communiqué partout où besoin sera.

Brazzaville, le 22 Novembre 1982

Par le Premier Ministre,
Chef du Gouvernement,

Le Ministre de la Santé et des
Affaires Sociales,

Pierre Damien BOUSSOUROU-BOUMER.

Le Ministre du Travail et
de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MESSON.

Colonel Louis SYLVAIN NGANI.

Le Ministre des Finances,

Itihi Gasetounta NGOUNDZOU.

AMPLIATIONS :

- JORPC.....1
- DGTFP/DFP.....3
- DE.....3
- DCF.....1
- MSAS.....2
- DGSP.....2
- INTERESSEE.....1
- DOSSIER.....3
- SGOM/PC.....2